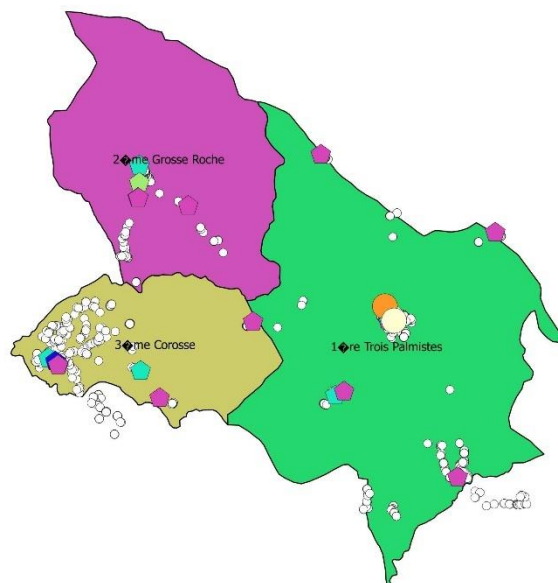


UCP-MENFP / BID

RÉPARTITION DES ÉCOLES ET DES MÉNAGES DANS LA COMMUNE DE VALLIÈRES



- Les points blancs représentent les ménages
- Les petites maisons vertes représentent les écoles pré-scolaires et fondamentales
- Les cercles représentent les écoles secondaires

CARTE SCOLAIRE COMMUNE DE VALLIÈRES

GASTON GEORGES MÉRISIER, EDITEC

AOÛT 2025

Table des Matières

	Page
Introduction.....	2
A. Les Niveaux Pré-scolaire et Fondamental.....	4
I. Diagnostic de la situation actuelle.....	4
1.1. Accessibilité et accès.....	5
1.2. Qualité du service éducatif et mode d'utilisation des ressources.....	11
II. Analyse démographique.....	15
2.1. Caractéristiques d'évolution de la population de la commune.....	15
2.2. Structure par âge de la population.....	16
2.3. Caractéristiques de dispersion de la population.....	16
2.4. Répartition par sexe de la population.....	17
2.5. Projection de la population scolaire.....	17
2.6. Projection des effectifs d'élèves.....	19
III. Propositions de réorganisation et de renforcement du réseau d'écoles.....	20
3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire.....	20
3.2. Les normes scolaires.....	20
3.3. Les aires de recrutement des élèves.....	22
3.4. Les infrastructures.....	25
3.5. Les enseignants.....	25
3.6. Les manuels scolaires.....	26
3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement.....	26
B. Le Niveau Secondaire.....	27
1. Diagnostic de la situation actuelle.....	27
1.1. Accessibilité et accès.....	28
1.2. Qualité de l'enseignement.....	30
2. Analyse démographique.....	32
3. Propositions de réorganisation de l'offre.....	33
Références bibliographiques.....	36
Les Annexes :	38
Annexe 1 : Répertoire des écoles de la commune de Vallières	
Annexe 2 : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle	

Introduction

Située dans le Département du Nord-Est entre les communes de Trou du Nord, de Sainte-Suzanne, de Perches, de Fort-Liberté, de Carice et de Mombin Crochu, la commune de Vallières est composée de la ville de Vallières et de trois (3) sections communales : la 1^{ère} Section Trois Palmistes, la 2^{ème} Section Grosse Roche et la 3^{ème} Section Corosse.



La commune de Vallières est traversée par quatre (4) rivières et contient deux (2) sources d'eau qui sont captées et distribuées.¹ La commune de Vallières n'est pas électrifiée et les habitants se servent de la Digicel et de la Natcom comme moyens de communication téléphonique. L'agriculture, l'élevage et le commerce constituent les principales activités économiques de la commune. Son relief dominant est le morne. Ses habitants portent le nom de Vallerois.

Sa population en 2015 était estimée à 23 536 habitants par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) et elle est passée à 29 375 habitants en 2025. Ayant une superficie de 158.46 Km², sa densité de population est alors de 185 habitants/Km². Une bonne partie de cette population (80.6%) est dispersée dans les sections communales, beaucoup plus rurales qu'urbaines.

¹ Idem

En matière d'offre scolaire, il n'y a pas de kindergaten mais on compte présentement 22 écoles fondamentales dont 14 écoles nationales, 3 écoles secondaires et 2 centres de formation professionnelle. Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) y est représenté par un bureau de district scolaire (BDS) situé dans la ville de Vallières et dirigé par un inspecteur principal.

La carte scolaire de cette commune qui sera présentée dans les lignes qui vont suivre, concerne l'offre et la demande scolaires au niveau du préscolaire, du fondamental et du secondaire.

A. Les niveaux Pré-scolaire et Fondamental

I. Diagnostic de la situation actuelle

Dans la commune de Vallières, la majorité des écoles (63.6%) est publique. Elles sont réparties par sous-réseau comme suit :

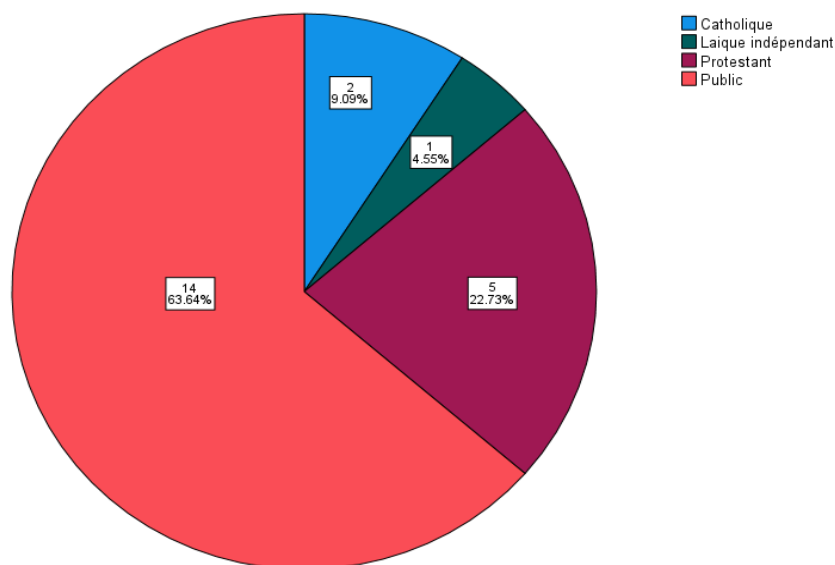


Figure 1 : Répartition des écoles fondamentales par sous-réseau d'appartenance

La plupart d'entre elles fonctionnent en simple vacation (59.1%) et d'autres en double (40.9%), à différentes périodes de la journée : 27.3% entre 7h00 et 12h00, 59.1% entre 8h00 et 13h00 et 13.6% à d'autres périodes de la journée. Le tableau 1 montre la répartition de ces écoles à travers la commune selon le sous-réseau d'appartenance considéré.

Tableau 1 : Répartition des écoles dans la commune de Vallières

Commune de Vallières		Réseau d'appartenance				Total
		Catholique	Laïque indépendant	Protestant	Public	
1ère Sect. Trois Palmistes	#	0	0	2	5	7
	%	0.0%	0.0%	28.6%	71.4%	100.0%
2ème Sect. Ecrevisse ou Grosse Roche	#	0	0	1	1	2
	%	0.0%	0.0%	50.0%	50.0%	100.0%
3ème Sect. Corosse	#	0	1	2	3	6
	%	0.0%	16.7%	33.3%	50.0%	100.0%
Quartier Grosse Roche	#	1	0	0	2	3
	%	33.3%	0.0%	0.0%	66.7%	100.0%
Ville de Vallières	#	1	0	0	3	4
	%	25.0%	0.0%	0.0%	75.0%	100.0%
Total	#	2	1	5	14	22
	%	9.1%	4.5%	22.7%	63.6%	100.0%

Ces écoles sont de tailles très variées, de 28 à 399 élèves comme le montre le tableau 2 selon le sous-réseau d'écoles considéré.

Tableau 2 : Variation de la taille des écoles selon le sous-réseau d'appartenance

Sous-réseau	Moyenne	Minimum	Maximum
Catholique	169	54	283
Laïque Indépendant	72	72	72
Protestant	117	28	224
Public	229	76	399
Ensemble	191	28	399

I.1. Accessibilité et accès de ces écoles

Quatre (4) indicateurs sont considérés dans cette analyse : l'évolution de la scolarisation dans la commune étudiée, l'accessibilité du réseau scolaire, l'accès des écoles et le rendement interne du réseau d'écoles.

I.1.1. Évolution de la scolarisation dans la commune de Vallières

L'évolution de la scolarisation dans la commune de Vallières est analysée en fonction de trois (3) indicateurs : l'accroissement absolu, l'accroissement relatif de la scolarisation au cours de la période 2013-2024 et le taux moyen annuel de croissance de ces derniers au cours de ces onze (11) ans.

i) Accroissement absolu de la scolarisation

Pour l'année scolaire 2024-2025, 3193 élèves sont dénombrés au fondamental. En comparant cet effectif à celui de 2013-2014 publié par la DPCE², on observe une diminution absolue de 356 élèves³ dans cette commune.

ii) Accroissement relatif

En rapportant cette diminution absolue à l'effectif total d'élèves qu'on a eu aux deux premiers cycles du fondamental dans cette commune en 2013-2014, on constate qu'il a subi une diminution relative assez importante; soit de 10.03%⁴ au cours de cette période scolaire.

iii) Taux moyen annuel de croissance

Défini comme étant l'accroissement relatif au cours d'une année, le taux moyen annuel de diminution de l'effectif scolaire dans la commune de Vallières est de 0.1% au cours des onze (11) années, c'est-à-dire de l'année scolaire 2013-2014 à l'année scolaire 2024-2025.⁵

² DPCE : Direction de Planification et de Coopération Externe du Ministère de l'Éducation Nationale.

³ $\Delta E = E_{2024-2025} - E_{2013-2014} = 3193 - 3549 = -356$ élèves

⁴ $\frac{\Delta E}{E_{2013-2014}} \times 100 = \frac{-356}{3193} \times 100 = -10.03\%$

⁵ $E_{11} = E_{t-11} (1+r)^{11}$.

I.1.2. Accessibilité du réseau scolaire

Cette analyse renvoie à la façon dont les écoles sont réparties par rapport aux lieux où est localisée la population qu'elles sont censées desservir. Trois (3) indicateurs ont alors été utilisés à cet effet : les moyens de locomotion utilisés par les élèves, le temps de trajet pris pour atteindre leurs écoles et leur lieu de résidence.

- i) **En ce qui concerne le lieu de résidence ou origine géographique des élèves**, selon les données recueillies, il ressort que les écoles recrutent leurs élèves dans différents endroits de la commune, certains souvent plus éloignés que d'autres allant de moins d'un kilomètre à plus de 6 kilomètres;
- ii) **Comme moyens de locomotion utilisés**, 91.7% des directeurs d'écoles interrogés affirment que plus de 75% de leurs élèves vont à pied à l'école; et
- iii) **Pour le temps de trajet pris pour y arriver**, cela varie considérablement suivant les endroits d'où sortent les élèves. Par exemple, l'école nationale complète Henriquez Charles située dans la ville de Vallières recrute ses élèves dans les localités telles que : Ville de Vallières (moins de 15 mn), Grandon (plus de 60 mn), Pont Sable (plus de 60 mn), Duffosac (plus de 60 mn); soit donc 3 sur 4 localités de parcours jugés inacceptables pour les enfants. Il en est de même pour bon nombre d'autres écoles nationales de la commune de Vallières.

I.1.3. Analyse de l'accès des écoles

Différent de l'accessibilité, l'accès réfère de préférence au résultat de l'interaction entre la demande des familles et l'offre représentée par les réseaux d'écoles existantes. Quatre (4) indicateurs sont alors pris en compte dans cette analyse : les taux d'admission des élèves à l'école, les taux de scolarisation aux deux premiers cycles du fondamental, le taux de transition au 3^e cycle et les coûts de scolarisation.

- i) **Les taux d'admission des élèves**, c'est-à-dire les proportions d'enfants qui sont admis en 1^e année fondamentale en référence aux normes établies sont de deux types : le taux apparent d'admission et le taux d'admission par âge spécifique. Pour la commune de Vallières, pour l'année scolaire 2024-2025, le taux apparent d'admission est de 120.24%⁶.

$$E_{2024-2025} = E_{2013-2014} (1+r)^{11} \rightarrow 3549 = 3193 (1+r)^{11}$$

$$r = 0.009544 \text{ (0.1\%).}$$

$$^6 \text{ Taux apparent d'admission} = \frac{\text{Admissions nouvelles}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux apparent d'admission} = \frac{713}{593} \times 100 = 120.24\%.$$

Ce fort taux qui dépasse 100% s'explique par le fait que de nombreux parents de la commune, au lieu d'envoyer leurs enfants à l'école à l'âge de 6 ans, ont préféré attendre qu'ils soient plus âgés pour le faire compte tenu des longues distances qu'ils ont à parcourir. Ainsi, les écoles se trouvent en situation irrégulière d'accueillir en 1^e année fondamentale, à chaque rentrée scolaire, des enfants de différents groupes d'âge; ce qui génère avec le temps le phénomène des enfants sur-âgés qui prend de plus en plus d'ampleur dans le système scolaire haïtien. Le pourcentage d'enfants âgés de 6 ans qui devraient être admis à cette année d'étude devient beaucoup plus faible; soit 51.60%⁷ au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Face à cette situation défavorable au développement harmonieux du système scolaire haïtien et pour la prise en charge de la scolarisation des enfants qui le fréquentent, il s'avère important que l'État et les collectivités territoriales fassent les efforts nécessaires pour prendre les mesures qui s'imposent afin de réduire les distances de parcours au profit des élèves et sensibiliser du même coup les parents en sorte qu'ils puissent envoyer à temps leurs enfants à l'école.

- ii) **Les taux de scolarisation**, c'est-à-dire les proportions d'enfants admis en classe de la 1^e à la 6^e année fondamentale sont aussi de deux types : le taux brut de scolarisation et le taux net de scolarisation. Pour la commune de Vallières, pour l'année 2024-2025, le taux brut de scolarisation est égal à 61.24%⁸.

À cause de l'effectif très important d'enfants sur-âgés enregistré dès la 1^e année fondamentale, le pourcentage d'enfants âgés de 6 à 14 ans qui devraient se trouver au fondamental est alors plus faible; soit 54.50%⁹ au cours de l'année scolaire 2024-2025, valeur toutefois anormale à cause entre autres du double phénomène de déportation et de migration interne de la population à l'échelle du pays. Ce taux devra être ré-évalué au moment opportun.

- iii) **Le taux de transition**, c'est-à-dire la proportion d'enfants qui terminent avec succès la 6^e année et continuent en 7^e année fondamentale est égal à 73.50%.¹⁰

$$^7 \text{ Taux d'admission par âge spécifique} = \frac{\text{Admissions nouvelles de 6 ans}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux d'admission des enfants de 6 ans en 1e AF} = \frac{306}{593} \times 100 = 51.60\%$$

$$^8 \text{ Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{\text{Effectifs totaux au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{3193}{5214} \times 100 = 61.24\%$$

$$^9 \text{ Taux net de scolarisation} = \frac{\text{Effectifs de 6-11 ans au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux net de scolarisation} = \frac{2841}{5214} \times 100 = 54.50\%.$$

$$^{10} \text{ Taux de transition au 3e cycle} = \frac{\text{Nouvelle admission en 7e année en année t+1}}{\text{Effectif 6e AF en année t}} \times 100$$

$$\text{Taux de transition au 3e cycle fondamental} = \frac{172}{234} \times 100 = 73.50\%$$

Ce taux de transition se révèle très important. En effet, il y a 7 écoles sur les 22 dénombrées (31.82%) qui offrent la 7^e année fondamentale à l'échelle de la commune. Le tableau 3 présente la répartition des écoles fondamentales de la commune selon qu'elles sont complètes ou non.

Tableau 3 : Répartition des écoles de la commune de Vallières selon qu'elles sont complètes ou non

	Nombre total d'années d'étude											
Commune de Vallières	1	2	5	6	7	8	9	10	11	12	Total	
1ère Sect. Trois Palmistes	# 0	1	0	0	2	4	0	0	0	0	7	
	% 0.0%	14.3%	0.0%	0.0%	28.6%	57.1%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	
2ème Sect. Ecrevisse ou Grosse Roche	# 0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	2	
	% 0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	50.0%	50.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	
3ème Sect. Corosse	# 1	0	0	1	0	2	0	0	0	2	6	
	% 16.7%	0.0%	0.0%	16.7%	0.0%	33.3%	0.0%	0.0%	0.0%	33.3%	100.0%	
Quartier Grosse Roche	# 0	2	0	0	0	0	0	0	0	1	3	
	% 0.0%	66.7%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	33.3%	100.0%	
Ville de Valières	# 0	0	1	0	0	0	1	1	1	0	4	
	% 0.0%	0.0%	25.0%	0.0%	0.0%	0.0%	25.0%	25.0%	25.0%	0.0%	100.0%	
Total	# 1	3	1	1	3	7	1	1	1	3	22	
	% 4.5%	13.6%	4.5%	4.5%	13.6%	31.8%	4.5%	4.5%	4.5%	13.6%	100.0%	

iv) Les coûts de scolarisation

Tenant compte du contexte scolaire haïtien, trois (3) catégories de coûts sont ici considérés : les coûts se rapportant à la scolarité, les coûts relatifs à l'achat des matériels didactiques et scolaires, et les coûts de nourriture et d'habillement; les coûts qui sont plus directement liés au transport des enfants étant plus ou moins négligeables tenant compte du fait que la majorité d'entre eux vont à pied à leurs écoles. Ainsi, pour une école fondamentale dans la commune de Vallières, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 98 796.83 et 111 430.31 gourdes dans les écoles non publiques. Le tableau 4 présente la répartition de ces coûts par composante et par classe.

Tableau 4 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école fondamentale non publique dans la commune de Vallières par composante et par classe.

Année étude	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total
1 ^e AF	6640	18448.67	9745.71	71924.33	106758.71
2 ^e AF	7558.33	18365.71	10507.08	71924.33	108355.45
3 ^e AF	5629.17	18009.33	8756.43	71924.33	104319.26
4 ^e AF	5372.22	25807.33	8326.43	71924.33	111430.31
5 ^e AF	5372.22	20804	10458.46	71924.33	108559.01
6 ^e AF	5705.60	19158	14515.38	71924.33	111303.31
7 ^e AF	2600	14695	9577.50	71924.33	98796.83
8 ^e AF	2600	16333	15772.50	71924.33	106629.83
9 ^e AF	2600	16298	13025	71924.33	103847.33

Dans une école nationale, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 114 256.71 et 122 501.86 gourdes; 86.60% de ce coût sont pris en charge par les parents d'élèves. Le tableau

5 présente la répartition des coûts moyens annuels de scolarisation d'un enfant par composante et par classe dans une école nationale.

Tableau 5 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école nationale dans la commune de Vallières par composante et par classe.

Année étude	Salaire du personnel	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total (Gourdes)
1 ^e AF	15604.88	709	18448.67	9745.71	71924.33	116432.59
2 ^e AF		784	18365.71	10507.08	71924.33	117186
3 ^e AF		838.89	18009.33	8756.43	71924.33	115133.86
4 ^e AF		838.89	25807.33	8326.43	71924.33	122501.86
5 ^e AF		838.89	20804	10458.46	71924.33	119630.56
6 ^e AF		950	19158	14515.38	71924.33	122152.59
7 ^e AF		2455	14695	9577.50	71924.33	114256.71
8 ^e AF		2720	16333	15772.50	71924.33	122354.71
9 ^e AF		3320	16298	13025	71924.33	120172.21

I.1.4. Rendement interne des écoles dans la commune de Vallières

Rappelons que le rendement interne du réseau d'écoles de la commune de Vallières est défini comme étant sa capacité à former le plus grand nombre d'élèves qui y sont entrés en une année t, dans le minimum de temps, avec des ressources financières jugées acceptables. Trois (3) indicateurs sont utilisés pour le déterminer : les taux de promotion, de redoublement et d'abandon, l'organigramme représentant un flux théorique d'élèves et le taux de rétention de ces élèves jusqu'en 6^e année.

- i) **Les taux de promotion, de redoublement et d'abandon** renseignent sur la manière dont les élèves parcourent le système, année d'étude après année d'étude. Pour l'année scolaire 2024-2025, ces taux de flux se présentent comme suit dans la commune de Vallières :

Tableau 6 : Répartition des taux de flux par classe dans la commune de Vallières

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de Promotion	76%	53%	72%	74%	72%	84%
Taux de redoublement	24%	20%	27%	25%	22%	15%
Taux d'abandon	0%	27%	1%	1%	0%	1%

- ii) **Si cette même tendance se maintient, l'organigramme représentant le flux théorique d'élèves se construit alors comme suit :**

Analyse de cohorte au niveau fondamental 1e et 2e cycles							
TP	0.76	0.53	0.72	0.74	0.72	0.84	
TR	0.24	0.2	0.27	0.25	0.22	0.15	
TA	0.00	0.27	0.01	0.01	0	0.01	
Année	1e AF	2e AF	3e AF	4e AF	5e AF	6e AF	Diplômés
		0					
2024-2025	713	↗					713
	↓	↘	146				
2025-2026	171	542	↗				713
	↓	↘	↘	3			
2026-2027	41	238	287	↗			567
	↓	↘	↘	↘	2		
2027-2028	10	79	204	207	↗		499
	↓	↘	↘	↘	↘	0	
2028-2029	2	23	97	199	153	↗	474
		↘	↘	↘	↘	↘	
2029-2030		6	38	119	181	110	455
			↘	↘	↘	↘	↘
2030-2031			14	58	128	147	93
				↘	↘	↘	↘
2031-2032				24	71	114	123
					↘	↘	↘
2032-2033					34	68	96
						↘	↘
2033-2034						34	57
						↘	↘
2034-2035							48
Promus							417
Année-élèves							4113
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				2501			
Nombre d'années-élèves réel =				4113			
Rendement interne =				60.80			
Coefficient d'augmentation des coûts =				1.644607			
Coût de l'élève formé =				9.867644			

Il ressort donc de cet organigramme que le rendement interne du réseau d'écoles dans la commune est faible (60.80%), car seulement 93 élèves (13.04%) de la cohorte de 713 élèves qui sont entrés en 1^e année fondamentale en 2024-2025 parviendront en 6^e année fondamentale en 2030-2031 dans les limites de temps régulier des 6 ans prévus. Ce n'est qu'en admettant que les élèves seront autorisés à redoubler 3 fois une classe, comme c'est souvent le cas, qu'un total de 417 élèves (58.50%) de cette cohorte boucleront enfin la 6^e année du fondamental. C'est un taux de rendement que l'État et ses partenaires de la gestion de l'offre scolaire ont intérêt à faire l'effort de relever de manière à rendre plus rentables les investissements consentis sur ce secteur.

iii) Le taux de rétention

Ce taux indique la proportion des élèves qui sont entrés en même temps en 1^{er}AF et qui atteignent la 2^{er}AF, puis la 3^{er}AF, la 4^{er}AF, etc. Par exemple, **le taux de rétention de 1^{er}AF à 6^{er}AF** est de 50.48% ($473 \div 937 = 0.5048$)¹¹ dans la commune de Vallières. En d'autres termes, sur une cohorte de 100 élèves qui entrent en 1^{er} année fondamentale, il y en a 50 qui parviendront à atteindre la 6^{er} année fondamentale. C'est donc une tendance quand même à améliorer à l'avenir pour rendre le système scolaire plus performant.

I.2. La qualité du service éducatif et le mode d'utilisation des ressources

À côté de l'aspect quantitatif de l'offre scolaire traité précédemment, la qualité du service éducatif mis en place et l'utilisation qu'on fait des ressources matérielles et humaines mobilisées constitue le deuxième élément considéré dans le diagnostic de la situation actuelle de fonctionnement des écoles fondamentales de la commune de Vallières. Cette qualité est ici mesurée par la disponibilité, les profils de formation et l'utilisation des enseignants mobilisés pour dispenser l'enseignement aux élèves, l'organisation pédagogique des classes, la disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires, la disponibilité et la qualité des ressources didactiques mises à la disposition des élèves.

I.2.1. Les enseignants

i) Leur disponibilité

Dans la commune de Vallières, un effectif de 171 enseignants dont 52.6% de femmes a été dénombré au fondamental au cours de l'année scolaire 2024-2025; soit donc un ratio enseignant/école = 8. Ils sont répartis comme suit :

Tableau 7 : Répartition des écoles et des enseignants du fondamental dans la commune de Vallières

Commune de Vallières	# enseignants	# école	Ens/Éc
1ère Sect. Trois Palmistes	51	7	7
2ème Sect. Ecrevisse ou Grosse Roche	26	2	13
3ème Sect. Corosse	43	6	7
Quartier Grosse Roche	24	3	8
Ville de Vallières	27	4	7
Total	171	22	8

11

$$\frac{E(t)}{E(t-5)} \quad (1^{\text{er}}AF)$$

Il ressort qu'il n'y a pas assez d'enseignants disponibles au niveau du fondamental dans la commune, le ratio moyen enseignants par école étant égal à 8.

ii) Leurs profils de formation

Le problème d'enseignants qualifiés semble cependant se poser dans cette commune. Selon les règlements du Ministère de l'Éducation Nationale, est reconnu comme qualifié tout enseignant détenteur d'un diplôme en Sciences de l'Éducation, d'un diplôme d'École Normale d'Instituteurs ou d'un diplôme de Formation Initiale Accélérée (FIA). Il est cependant ressorti qu'il y a un nombre important d'enseignants (51.46%) dans cette commune qui n'ont aucune formation professionnelle les habilitant à exercer ce métier. Leur répartition se présente comme suit :

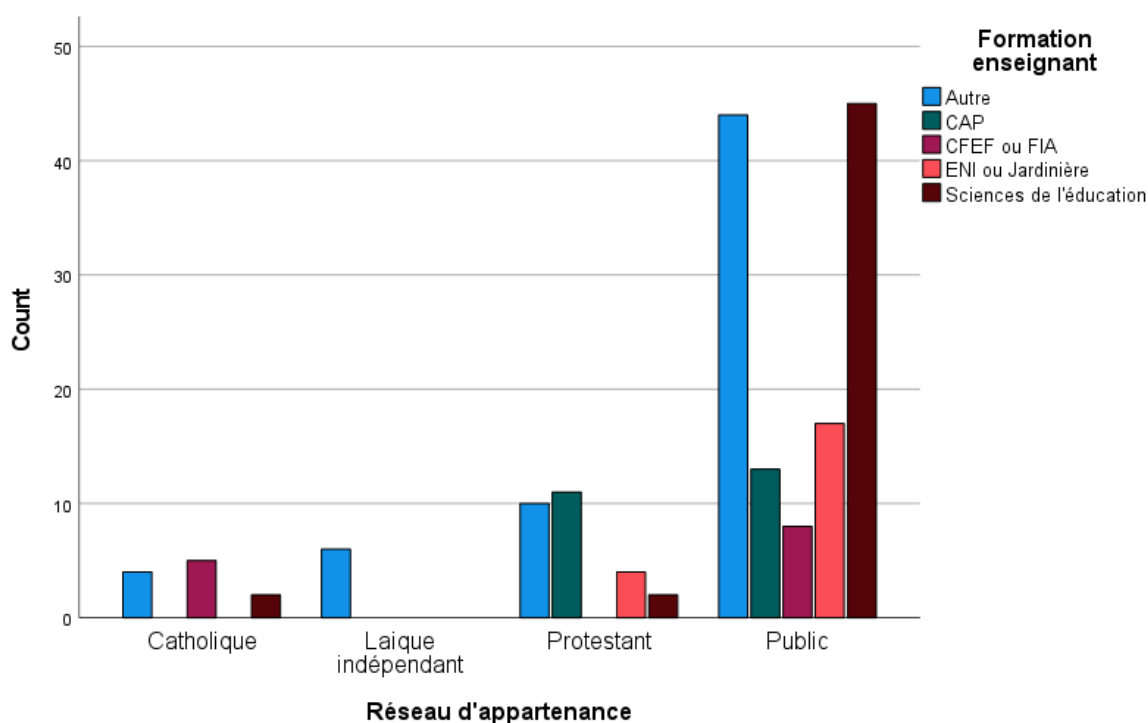


Figure 2 : Répartition des enseignants selon leur profil de formation

I.2.2. L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants

Le nombre moyen de classes à la charge de l'enseignant, le rapport élèves-maître, le nombre d'élèves par classe sont les trois (3) indicateurs utilisés pour analyser l'organisation pédagogique et l'utilisation qu'on fait des enseignants dans la commune de Vallières. Au fondamental, il ressort que c'est une commune où il n'y a pas assez de salles pour accueillir les classes et où les enseignants ne sont pas utilisés de façon optimale. Il est prévu par le ministère une salle de classe pouvant accueillir jusqu'à 50 élèves. La réalité se présente cependant comme suit : ratio

moyen salle de classe/enseignant=0.91, ratio moyen élèves/salle de classe=27 et ratio moyen élèves/enseignant=25; comme le montre le tableau 8.

Tableau 8 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune de Vallières

Réseau d'écoles	Nbre salle classe	Nbre enseignant	Nbre élève	Ratio salle classe/ enseignant	Ratio élèves/ salle classe	Ratio élèves/ enseignant
Catholique	13	11	337	1.18	26	31
Indépendant	8	6	72	1.33	9	12
Protestant	24	27	585	0.90	24	22
Public	110	127	3207	0.87	29	25
Ensemble	155	171	4201	0.91	27	25

I.2.3. La disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires

Dans la commune de Vallières, il y a un problème de standard de qualité qui se pose en ce qui concerne les bâtiments et équipements scolaires. Par exemple, la superficie moyenne d'une salle de classe varie entre 8 et 45.02 m², contrairement aux normes prévues qui seraient de 50 à 60 m² pour une classe standard de 50 élèves.

Tableau 9 : Variation de la superficie moyenne des salles de classe selon le sous-réseau d'écoles considéré

Réseau d'écoles	Nbre m ²	M ² /salle classe
Catholique	585.31	45.02
Indépendant	64	8
Protestant	1030.40	42.93
Public	3927.60	35.71
Ensemble	5607.31	36.18

Par contre, il ressort que la superficie moyenne par élève dans la commune de Vallières est dans les normes établies de 1 à 1m²20 dans la majorité des sous-réseaux d'écoles composant l'offre; elle varie entre 0.89 et 1.76 m².

Tableau 10 : Variation du nombre de m² disponible par élève selon le sous-réseau d'écoles considéré

Réseau d'écoles	M ² /élève
Catholique	1.74
Indépendant	0.89
Protestant	1.76
Public	1.22
Ensemble	1.33

Par ailleurs, en ce qui a trait particulièrement au degré de sécurité et de confort des élèves, la situation se présente comme suit : il y a 12 écoles en mauvais état (54.5%) qui mériteraient d'être réhabilitées ou reconstruites; 31.8% des écoles ont de l'eau, 86.4% ont une cantine, 4.5% une petite bibliothèque et 4.5% une trousse de premiers soins.

I.2.4. La disponibilité et la qualité des ressources didactiques

Enfin, compte tenu de leurs effets directs sur le rendement scolaire des élèves, les manuels scolaires sont les ressources didactiques très importantes que nous avons prises en compte dans la préparation du diagnostic de l'offre scolaire existante au fondamental dans la commune de Vallières. Selon les données recueillies, il ressort que pour l'année scolaire 2024-2025, il y a un nombre important d'enfants qui sont en train de passer l'année sans avoir leurs propres livres de lecture et de mathématiques. En effet, 67.8 % des directeurs d'école interrogés déclarent que plus de 50% de leurs élèves n'ont pas de livres de lecture et de mathématiques.

En résumé, les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour établir le diagnostic de l'offre scolaire fondamentale 1^e et 2^e cycles dans la commune de Vallières se présentent comme suit :

Tableau 11 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Taux d'admission	Taux apparent d'admission en 1 ^e AF= 120.24% Taux d'admission des enfants de 6 ans = 51.60%
Taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 61.24% Taux net de scolarisation = 54.50%
Taux de transition	Taux de transition au 3 ^e cycle fondamental = 73.50%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	1 ^e AF 116432.59 gourdes 2 ^e AF = 117186 gourdes 3 ^e AF = 115133.86 gourdes 4 ^e AF = 122501.86 gourdes 5 ^e AF = 119630.56 gourdes 6 ^e AF = 122152.59 gourdes 7 ^e AF = 114256.71 gourdes 8 ^e AF = 122354.71 gourdes 9 ^e AF = 120172.21 gourdes 86.60% de ces coûts sont pris en charge par les familles.
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	1 ^e AF = 106758.71 gourdes 2 ^e AF = 108355.45 gourdes 3 ^e AF = 104319.26 gourdes 4 ^e AF = 111430.31 gourdes 5 ^e AF = 108559.01 gourdes 6 ^e AF = 111303.31 gourdes 7 ^e AF = 98796.83 gourdes 8 ^e AF = 106629.83 gourdes 9 ^e AF = 103847.33 gourdes
Taux de promotion	Taux de promotion en 1 ^e AF = 76% Taux de promotion en 2 ^e AF = 53% Taux de promotion en 3 ^e AF = 72% Taux de promotion en 4 ^e AF = 74% Taux de promotion en 5 ^e AF = 72% Taux de promotion en 6 ^e AF = 84%

Taux de redoublement	Taux de redoublement en 1 ^e AF = 24% Taux de redoublement en 2 ^e AF = 20% Taux de redoublement en 3 ^e AF = 27% Taux de redoublement en 4 ^e AF = 25% Taux de redoublement en 5 ^e AF = 22% Taux de redoublement en 6 ^e AF = 15%
Taux d'abandon	Taux d'abandon en 1 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 2 ^e AF = 27% Taux d'abandon en 3 ^e AF = 1% Taux d'abandon en 4 ^e AF = 1% Taux d'abandon en 5 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 6 ^e AF = 1%
Taux de rétention	Taux de rétention en 6 ^e AF = 73.50%
Rendement interne du réseau d'écoles à Vallières	60.80%
Rapport élève/salle de classe	27 élèves
Rapport élève/maître	25 élèves
# enseignants	171
% de femmes	52.6%
% de maîtres qualifiés	48.54%
Ratio moyen m ² /élève	1.33 m ²
Ratio moyen m ² /classe	36.18 m ²
% d'élèves sans manuels de lecture	60%
% d'élèves sans manuels de mathématiques	60%
Taille moyenne des établissements	191
Salaire moyen d'un enseignant	16011 gourdes

II. L'analyse démographique

L'estimation de la population scolarisable et leur localisation à l'échelle de la commune ont été parmi les étapes les plus délicates de la préparation de la carte scolaire de Vallières. Cela est dû au fait que les données démographiques sur les ménages sont disponibles, pour la plupart, sous une forme agrégée et, de plus, ces ménages ne sont pas géo-référencés. Les projections de populations requises sont des projections à moyen terme, cinq ans au maximum. En ce qui concerne :

- 2.1. Les caractéristiques d'évolution de la population scolarisable de la commune de Vallières,** trois indicateurs (3) sont utilisés pour les établir : l'accroissement absolu de la population scolarisable, l'accroissement relatif de cette population et son taux moyen annuel de croissance. Comme pour les effectifs scolaires, en prenant l'année 2020 comme année de base et les estimations et projections faites par l'IHSI, on observe que :

- L'accroissement absolu de la population scolarisable (4-14 ans) de Vallières au cours de la période 2020-2025 est égal à 24 enfants¹²;
- Son accroissement relatif est de 0.37%¹³ pour cette période; et
- Le taux moyen annuel de croissance r de la population est de 0.07%.¹⁴

Nous faisons l'hypothèse que cette tendance se maintiendra au cours des cinq (5) prochaines années.

2.2. La structure par âge de la population scolarisable de la commune de Vallières

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Vallières par rapport aux populations totales, nous avons déduit la structure pyramidale de sa population qui se présente comme suit :

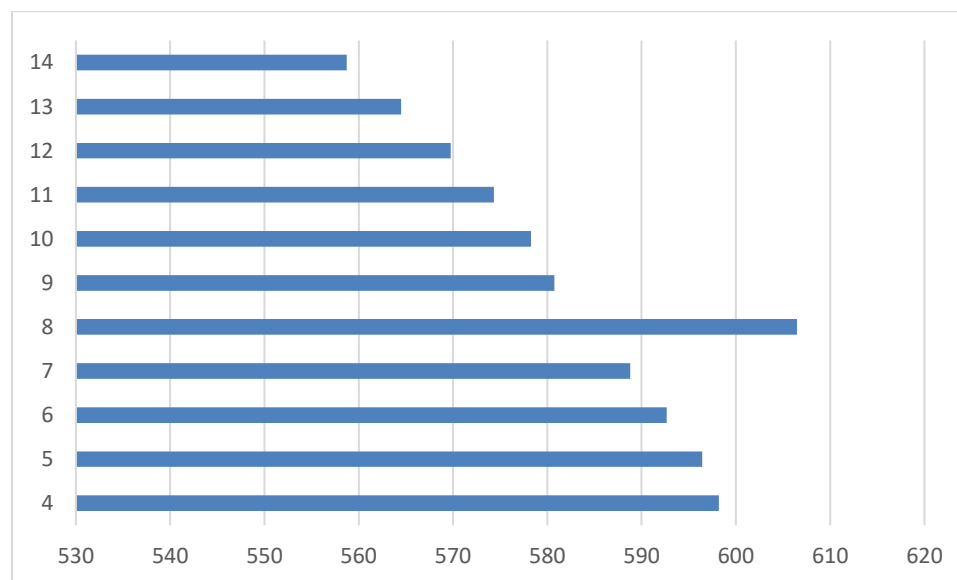


Figure 3 : Pyramide d'âge en 2024 de la population scolarisable (4-14 ans) dans la commune de Vallières

2.3. Les caractéristiques de dispersion de la population de la commune

Rappelons que la superficie de la commune de Vallières est de 158.46 Km² et sa densité de population en 2025, de 185 habitants par Km². La réalité montre cependant que la population, très regroupée dans les villes, se trouve assez dispersée en milieu rural. Les 4760 ménages

¹² $\Delta P = P_{2020} - P_{2025} = 6421 - 6397 = 24$

¹³ $\Delta P / P_{2011} = 24 \div 6421 = 0.0037$

¹⁴ $P_{2025} = P_{2020} (1+r)^5$
 $6421 = 6397 (1+r)^5$
 $r = 0.00074 (0.07\%)$

directement touchés dans cette commune au moment de notre enquête sont répartis comme le montre le tableau 12.

Tableau 12 : Répartition des ménages dans la commune de Vallières en 2025

Commune de Vallières	# ménage	%
1ère Sect. Trois Palmistes	1951	41.0
2ème Sect. Ecrevisse ou Grosse Roche	703	14.8
3ème Sect. Corosse	702	14.7
Quartier Grosse Roche	1136	23.9
Ville de Vallières	268	5.6
Total	4760	100.0

2.4. La répartition par sexe de la population

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies par sexe pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Vallières par rapport aux populations totales, nous avons déduit la répartition par sexe de sa population présentée comme suit :

Tableau 13 : Estimation et projection par sexe de la population de la commune de Vallières

Âge	Masculin					Féminin				
	2024	2025	2026	2027	2028	2024	2025	2026	2027	2028
4	309	308	308	307	310	289	288	287	287	290
5	308	309	309	309	309	288	288	288	289	289
6	306	307	307	307	308	286	286	287	287	288
7	304	305	305	305	307	284	285	285	285	287
8	314	314	314	314	306	293	293	293	294	286
9	300	300	301	301	305	281	281	281	281	285
10	299	300	301	302	304	279	280	281	283	284
11	297	298	299	300	302	277	278	280	281	282
12	295	296	297	298	301	275	276	277	278	281
13	292	293	294	295	299	273	274	275	276	279
14	289	290	291	292	296	270	271	272	273	277
4-14	3313	3319	3325	3332	3347	3095	3101	3107	3112	3127

2.5. La projection de la population scolarisable

À cette étape, il nous a fallu partir de l'estimation de la population actuelle et projeter celle du futur désiré. Pour cela, deux choses sont prises en compte : l'estimation de la population totale actuelle et future, et la projection du même coup de la structure par âge de la population.

i) Estimation de la population totale actuelle et future

En partant de la population totale du pays estimée et projetée par l'IHSI et tenant compte du poids que représente celle de la commune de Vallières, nous déduisons les estimations et projections suivantes :

Tableau 14 : Estimations et projections de la population totale actuelle et future de la commune de Vallières jusqu'en 2028.

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population totale	28984	29375	29772	30174	30581

ii) Projection de la structure par âge de la population scolarisable

Le problème ici est double : avoir la structure pour l'année 2024 et pouvoir la projeter jusqu'en 2028. En partant des estimations et projections de l'IHSI, nous avons pour la commune de Vallières :

- **La population d'âge d'admission dans l'enseignement fondamental (âge qui est de 6 ans en Haïti) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 15 : Estimations et projections de la population d'âge d'admission au fondamental

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population d'enfants de 6 ans	593	593	594	594	596

- **La population d'âge scolarisable au fondamental (4-14 ans) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 16 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
4	598	597	595	594	600
5	596	597	597	598	598
6	593	593	594	594	596
7	589	589	590	590	594
8	606	607	607	608	592
9	581	581	582	582	590
10	578	581	583	585	587
11	574	577	579	581	585
12	570	572	574	576	581
13	564	567	569	571	577
14	559	561	563	565	573
4-14	6409	6421	6432	6444	6475

2.6. Projection des effectifs d'élèves en fonction d'objectifs déterminés

Quatre (4) étapes sont considérées pour faire cette projection :

- **Détermination de la progression du taux d'admission pour la période considérée**

Selon les données recueillies, le taux net de scolarisation dans la commune de Vallières est de 54.50 % pour l'année scolaire 2024-2025. Ce taux devra être amené à 100% en 2028 suivant le Plan Décennal d'Éducation et de Formation (PDEF). L'écart à combler est donc égal à : $100 - 54.50 = 45.50\%$. La carte scolaire de Vallières étant inscrite dans un cadre de planification nationale, la durée pour laquelle nous faisons nos estimations de la scolarisation future est de 5 ans.

- **Calcul des admissions nouvelles**

Rappelons que l'âge légal d'admission en 1^e AF en Haïti est de 6 ans, mais généralement le nombre d'élèves qui y sont admis inclut différents autres âges (7 ans, 8 ans, 9 ans et +) ce qui cause le phénomène des sur-âgés. Les statistiques montrent que le taux d'admission des enfants de 6 ans à cette classe en 2024-2025 est de 51.60% dans la commune de Vallières. Le taux moyen annuel de croissance devra donc être de **$r = 0.121$** . La progression alors prévue pour le taux d'admission est calculée et portée dans le tableau suivant, ainsi que les populations de 6 ans à accueillir en classe dans les années à venir.

En faisant l'effort nécessaire, on devra alors régulièrement admettre en 1^e AF les nombres d'enfants de 6 ans suivants :

Tableau 17 : Estimation et projection des enfants à admettre en 1^e AF

Année	Population de 6 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2024-2025	593	0.5160	306
2025-2026	593	0.637	378
2026-2027	594	0.758	450
2027-2028	594	0.879	522
2028-2029	596	1	596

- **Estimer l'évolution probable des taux de promotion, redoublement, abandon, ainsi que les différents taux de transition d'un niveau à l'autre;**

Pour l'année 2024-2025, ces taux de flux se sont présentés comme suit dans la commune de Vallières :

Tableau 18 : Répartition des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de Promotion	76%	53%	72%	74%	72%	84%
Taux de redoublement	24%	20%	27%	25%	22%	15%
Taux d'abandon	0%	27%	1%	1%	0%	1%

En supposant qu'un effort supplémentaire sera fait pour appliquer les dispositions prévues en la matière à savoir : faire le passage automatique des élèves dans les classes de 1^e, 3^e et 5^e année fondamentale, limiter à 10% maximum le taux de redoublement des élèves dans les classes de 2^e, 4^e et 6^e année fondamentale et obliger les enfants à rester à l'école, ces taux se présenteraient alors comme suit :

Tableau 19 : Estimation et projection des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de promotion	100%	90%	100%	90%	100%	90%
Taux de redoublement	0%	10%	0%	10%	0%	10%
Taux d'abandon	0%	0%	0%	0%	0%	0%

- Calcul des effectifs d'élèves par année d'étude

En appliquant ces dispositions dans la commune de Vallières, nous prévoyons l'évolution suivante des effectifs d'élèves par année d'étude pour les cinq ans à venir :

Tableau 20 : Estimation et projection des effectifs d'élèves par année d'étude

Année	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
2024-2025	713	580	499	432	309	226
2025-2026	177+378=385	713+58=771	580-58=522	499+43=542	432-43=389	309+23=332
2026-2027	327+450=777	385+77=462	771-77=694	522+54=576	542-54=488	389+33=422
2027-2028	504+522=1026	777+46=823	462-46=416	694+58=752	576-58=518	488+42=530
2028-2029	596	1026+82=1108	823-82=741	416+75=491	752-75=677	518+53=571

III. Propositions de réorganisation du réseau des écoles de Vallières

À partir des résultats du diagnostic approfondi ainsi réalisé et des projections faites en matière de populations tenant compte des objectifs fixés dans le cadre des politiques établies, nous faisons les propositions suivantes de réorganisation du réseau d'écoles dans la commune de Vallières.

3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire

Après consultation des autorités compétentes sur les prévisions faites en matière de réaménagement du territoire, nous pouvons souligner qu'aucune mesure spéciale n'est encore envisagée pour la commune de Vallières ni aucun traitement particulier en matière de développement économique. Nous supposons donc que les données socio-économiques suivront les mêmes tendances et ne vont pas beaucoup changer en ce sens.

3.2. Les normes

Elles concernent plus particulièrement le nombre d'élèves à admettre par classe et la taille à arrêter pour les établissements scolaires.

i) Le nombre d'élèves par classe

Pour l'année scolaire 2024-2025, le nombre moyen d'élèves par classe est égal à 27 dans la commune de Vallières et plus précisément à 29 dans les écoles nationales. Dans sa poursuite de l'objectif de scolarisation universelle, l'État devra donc s'organiser pour absorber les effectifs d'élèves non encore scolarisés et amener à 50 le nombre maximum d'élèves admissibles par classe dans la mesure du possible.

ii) La taille d'établissement

- Taille minimum d'établissement

Par souci d'efficience, nous proposons que l'État admette de créer les conditions nécessaires pour faire fonctionner des classes à maître unique dans les endroits où la population se révèle très dispersée avec une offre scolaire presque inexistante. Dans ces conditions, la taille minimale théorique de ces types d'école sera de 50 élèves là où c'est possible; sinon cela dépendra du nombre d'élèves qu'il y aura à scolariser. Des programmes et des matériels adaptés devront être développés et les enseignants concernés formés et rémunérés à cet effet. Ces écoles devront être alors rattachées à des écoles fondamentales plus complètes.

Par contre, dans les endroits où la densité de population est assez importante, la taille minimum théorique d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycle sera de 300 élèves, et de 450 élèves s'il s'agit d'une école fondamentale complète (9 années d'étude).

- Taille maximum d'établissement

La taille maximum d'établissement est généralement définie en tenant compte des critères d'ordre essentiellement administratif et pédagogique. Au fondamental, l'école devant être le plus possible à la mesure de l'enfant, nous proposons un effectif de 500 élèves comme taille maximum d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycle. C'est aux autorités concernées qu'il convient toutefois d'en décider.

- Taille standard d'établissement

Il s'agit de savoir ici combien de classes il est admis d'organiser dans les différentes années d'étude pour avoir un nombre satisfaisant d'élèves par classe. Dans la commune de Vallières, la distribution des élèves par classe pour l'année 2024-2025 s'est présentée comme suit :

Tableau 21 : Répartition des poids des années d'étude par rapport à l'effectif total d'élèves

1^e AF	2^e AF	3^e AF	4^e AF	5^e AF	6^e AF
25.84%	21.02%	18.09%	15.66%	11.20%	8.20%

On en déduit :

Effectifs de 1^e AF : $3 \times 50 = 150$

Effectifs de 2^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 3^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 4^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 5^e AF : $1 \times 50 = 50$

Effectifs de 6^e AF : $1 \times 50 = 50$

Total effectifs = 550

La répartition par année d'études des élèves et des maîtres serait alors :

Tableau 22 : Répartition par année d'étude du nombre d'élèves et de classes dans une école fondamentale standard de 1^e et 2^e cycles

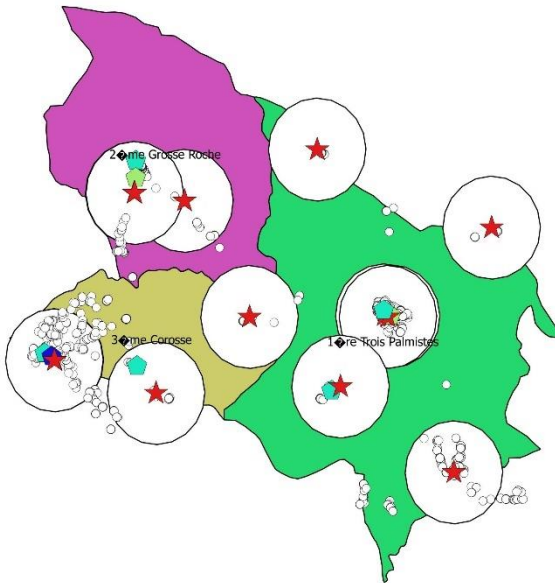
	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF	Total
Élèves	150	100	100	100	50	50	550
Classes	3	2	2	2	1	1	11

Le nombre d'élèves par classe : $550/11=50$ est bien conforme à la norme d'encadrement et l'établissement fondamental de 550 élèves et 11 classes fondamentales 1^e et 2^e cycles peut être considéré comme un établissement de taille standard pour cette commune.

3.3. Les aires de recrutement

Rappelons qu'en tant que zone géographique desservie par un établissement, l'aire de recrutement au fondamental est la distance qu'un enfant de 6-14 ans peut parcourir à pied entre son domicile et l'école. Nous proposons donc que le rayon correspondant à cette aire soit de moins de 2 km. Dans la commune de Vallières, nous avons remarqué que les aires de recrutement de certaines écoles nationales s'en rapprochent pour certains élèves et non pour d'autres. Il ressort également de cette carte que les aires de recrutement des écoles nationales se recoupent à différents endroits. Cela offre donc la possibilité à l'État de réduire les distances de parcours des élèves en agissant sur les aires de recrutement de ces écoles pour les rendre disjointes, comme montre la carte ci-dessous.

AIRES ACTUELLES DE RECRUTEMENT DES ÉCOLES NATIONALES DANS LA COMMUNE DE VALLIÈRES



La nécessité d'une réorganisation de l'offre scolaire existante nous semble extrêmement urgente; car il y a 5958 enfants âgés de moins de 15 ans qui ont été dénombrés, qui ne sont pas encore scolarisés dans la commune de Vallières et une bonne partie d'entre eux (19.52%) ont un handicap physique ou mental comme le montre le tableau 23.

Tableau 23 : Répartition des enfants de moins de 15 ans non scolarisés à Vallières selon leur handicap

Commune de Fort-Liberté	Enfants de moins de 15 ans non scolarisés	Nbre d'enfants sourds	Nbre d'enfants non-voyants	Nbre d'enfants handicapés physiques	Nbre d'enfants handicapés mentaux
1e section Trois Palmistes	2484	97	125	179	57
2e section Ecrevisse ou Grosse Roche	747	52	58	125	40
3e section Corosse	1279	61	52	102	54
Quartier Grosse Roche	1205	25	16	80	19
Ville de Vallières	243	3	4	10	4
Ensemble	5958	238	255	496	174

En plus des mesures spéciales à prendre pour accueillir convenablement ces enfants avec des besoins spéciaux, nous proposons que les aires de recrutement des écoles nationales soient redéfinies comme suit :

Commune de Fort-Liberté	Nom école nationale	Aire de recrutement des élèves
Ville de Vallières	École nationale complète Henriquez Charles	Ville de Vallières
		Grandon
		Pont Sable
		Duffossac
	École nationale complète de Vallières	Ville de Vallières
		Grandon
		Pont Sable
		Balisage
1 ^e Section Trois Palmistes	École nationale de Duffossac	Duffossac
		Harrier
		Laquon
		Barito
		Corsette
	École nationale complète de Balisage	Balisage
		Derrière Mone
		Borne Trente
		Pantrenn
		Ti Ginen
	École nationale de Drandon	Grandon
		Dlo Diri
		Nan Bwapen
		Savanette
		Madou
	École nationale de Pont Sable	Pont Sable
		Vierge Barrière
		Dimini
		Lachevec
		Bois Bernard
	École nationale de Trois Palmistes	Trois Palmistes
		Mayombe
		Delpêche
		Zibiter
2 ^e section Ecrevisse/Grosse Roche	École nationale mixte a.m. de Grosse Roche	Sabatton
		Manescar
		Lépine
		Corosse

3 ^e section Corosse	École nationale de complète de Corosse	Bourg Corosse
		Vilatte
		Bas Savane
		Bois Poux
		Manyen
	École nationale complète de Corosse	Garde Champette
		Propriétaire
		Bourg Corosse
		Bois Poux
		Manyen
		Vilatte
		Garde Champette
	École nationale notre Dame du Rosaire	Garde Champette
		Manyen
		Cangar
		Lillette
Quartier Grosse Roche	École nationale complète de Grosse Roche	Sabaton
		Bariteau
		Larosilière
		Carrefour Jumeau
		Lépine
		Ducas
	École nationale mixte de Bois Noël	Derrière Porte
		Bois Noël
		Larèche
		La Prinville
		Cortin
		Goro

3.4. Les infrastructures

L'objectif consiste ici à mettre en adéquation l'offre scolaire et la demande qui est évaluée et projetée. Selon les données recueillies, les écoles nationales de Bois Noël, de Duffossac, de Pont Sable, complète de Corosse, complète d'Henriquez Charles, et Notre Dame du Rosaire mériteraient d'être réhabilitées ou reconstruites.

3.5. Les enseignants

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités d'identifier les endroits où il y a un excédent ou un déficit en enseignants de façon à pouvoir les réaffecter ou en recruter d'autres, tenant compte de la politique établie en matière

d'organisation pédagogique des écoles. Tenant compte de nos propositions de réorganisation de l'offre publique, il y aurait lieu d'assurer la formation des enseignants qui n'ont pas encore les profils professionnels requis (Voir en annexe II la liste et le nombre d'enseignants concernés) et de cesser de recruter des enseignants non formés.

3.6. Les manuels scolaires

Comme susmentionné, il est ressorti que les enfants au fondamental n'ont pas tous de manuels de lecture et de mathématiques. Nous proposons, pour l'année scolaire 2025-2026, que des ressources soient prévues dans le cadre de la politique de financement qui est proposée pour l'achat par les directions d'école elles-mêmes des manuels de lecture et de mathématiques à fournir aux élèves.

3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015 établis à Incheon et en regard de la loi du pays, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école fondamentale. Cela passera nécessairement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays comme indiqué au point 3.4 mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement.

Dans les écoles nationales, seuls les salaires des enseignants et des directeurs avec le personnel administratif sont présentement pris en charge par l'État, toute la balance des coûts payés par enfant (86.60%) est assumée par les familles. Dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au fondamental, nous proposons que l'État finance l'intégralité des coûts dans l'ensemble des écoles nationales de la commune de Vallières en leur allouant le budget nécessaire et également l'intégralité des coûts dans les écoles non publiques éligibles.

B. Le niveau secondaire

I. Diagnostic de la situation actuelle

L'article 9 de la Décision ministérielle du 11 octobre 2002 stipule que le nouveau secondaire entre en application à partir de la rentrée scolaire de septembre 2003 et commence avec la première année de la Filière d'Enseignement Général dans tous les collèges et lycées de la République. Cette mesure n'a pas pris effet dans la commune de Vallières, il y a 54 élèves au 3^e cycle dans les 2 écoles secondaires existantes, un lycée et une école catholique.

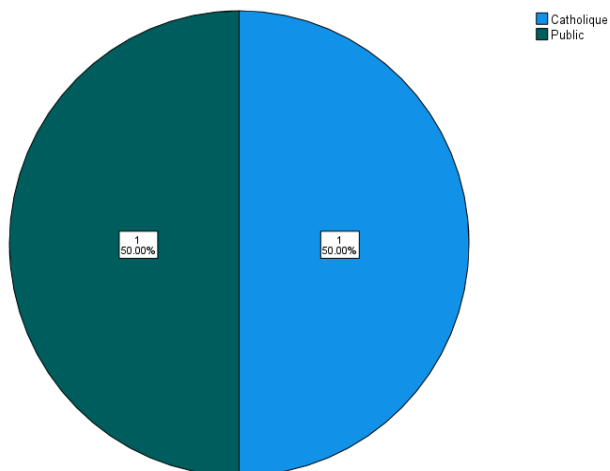


Figure 1 : Répartition des écoles secondaires par réseau d'appartenance

Elles fonctionnent toutes deux en simple vacation et de 7h00 à 12h00 comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des écoles secondaires de Vallières selon leur période de fonctionnement

Période de fonctionnement	# écoles	%
7h-12h	2	100.0

Elles offrent la filière d'enseignement général (100%) et les Sciences de la vie et de la terre comme Série.

Tableau 2 : Répartition des écoles suivant la série qu'elles offrent

Type de Série	# école	%
Sciences de la vie et de la terre (SVT)	2	100.0

Ce sont, dans l'ensemble, des écoles secondaires dont la taille varie entre 65 et 68 élèves, selon le réseau considéré.

Tableau 3 : Répartition de la taille des écoles selon leur réseau d'appartenance

École	Moyenne	Minimum	Maximun
Catholique	65	65	65
Public	68	68	68
Ensemble	67	65	68

1.1. Accessibilité et accès

En ce qui concerne leur accessibilité et leur accès, il convient de faire remarquer que l'école catholique se trouve dans la ville de Vallières et le lycée dans la 1^e section Trois Palmistes, les deux autres sections Écrevisse et Corosse en sont dépourvues :

Tableau 4 : Répartition des écoles secondaires dans la commune de Vallières

Commune de Vallières		Réseau d'appartenance		Total
		Catholique	Public	
1ère Sect. Trois Palmistes	#	0	1	1
	%	0.0%	100.0%	100.0%
Ville de Vallières	#	1	0	1
	%	100.0%	0.0%	100.0%
Total	#	1	1	2
	%	50.0%	50.0%	100.0%

Rappelons que, selon l'objectif 4.1 fixé dans le Cadre d'Action d'Incheon établi lors du Forum mondial sur l'éducation pour tous tenu en Corée du Sud en mai 2015, les responsables politiques présents à cette assise s'étaient engagés à l'unanimité à faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

Par rapport à cet objectif dont la réalisation est fixée pour 2030, Haïti a un très long chemin à parcourir; le taux brut de scolarisation au secondaire en 2024-2025 étant seulement de 3.62%. Et quand on tient compte uniquement des enfants âgés de 15 à 18 ans que ce niveau d'enseignement est officiellement censé accueillir, on constate que le taux net de scolarisation se révèle encore beaucoup plus faible (1.05%); loin donc des 100% visés.

Dans le contexte haïtien, l'un des éléments de blocage à l'accès à l'éducation pour tous est le coût de scolarisation, tant dans le privé que dans le public. Dans le privé, ce coût est de 65500 gourdes pour l'année scolaire 2024-2025, suivant l'année d'études considérée.

Tableau 5 : Coût moyen de scolarisation d'un élève au secondaire dans le privé

Année d'étude	Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Total
NS1	2600	28500	9500	25000	65500
NS2	2600	28500	9500	25000	65500
NS3	2600	28500	9500	25000	65500
NS4	2600	28500	9500	25000	65500

Dans le public, le coût moyen annuel de scolarisation est de 72672.79 gourdes; 89.10% de ces coûts sont pris en charge par les parents des élèves.

Tableau 6 : Coût moyen de scolarisation d'un élève au secondaire dans le public

Année d'étude		Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Total
NS1	7922.79	1750	28500	9500	25000	72672.79
NS2		1750	28500	9500	25000	72672.79
NS3		1750	28500	9500	25000	72672.79
Ns4		1750	28500	9500	25000	72672.79

L'autre élément de blocage à l'éducation pour tous également important à signaler, c'est le faible niveau de performance des écoles souvent enregistré; en d'autres mots leurs faibles capacités à faire apprendre et progresser les élèves qui les fréquentent. Elles font constamment redoubler ceux qui sont en difficulté. Pour l'année scolaire 2024-2025, nous avons constaté que le cheminement scolaire des élèves dans la commune de Vallières était assez fluide dans les 3 premières années du secondaire; les taux de promotion d'une classe à l'autre ayant varié de 6 à 100 % suivant la classe considérée.

Tableau 7 : Répartition des taux de flux au secondaire par classe

Année d'étude	Taux de promotion	Taux de redoublement	Taux d'abandon
NS1	100%	0%	0%
NS2	97%	3%	0%
NS3	90%	10%	0%
NS4	6%	94%	0%

Si cette tendance se maintient, l'analyse théorique de la cohorte de 37 élèves qui sont admis en NS1 au cours de l'année scolaire 2024-2025 se présentera comme suit :

Analyse de cohorte au niveau secondaire						
TP	1	0.97	0.9	0.06		
TR	0	0.03	0.1	0.94		
TA	0.00	0	0	0		
Année	NS1	NS2	NS3	NS4	Diplômés	Années-élèves
			0			
2024-2025	37	↗				37
	↓	↘	0			
2025-2026	0	37	↗			37
	↓	↓	↓	0		
2026-2027	0	1	36	↗		37
	↓	↓	↓	↓		
2027-2028	0	0	5	32		37
	↓	↓	↓	↓		
2028-2029	0	0	0	35	2	37
		↓	↓	↓		
2029-2030		0	0	33	2	35
			↓	↓	↓	
2030-2031			0	31	2	33
				↓	↓	
2031-2032				29	2	31
					↓	
2032-2033					2	2
					↓	
Promus					10	
Année-élèves						286
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				38		
Nombre d'années-élèves réel =				286		
Rendement interne =				13.44		
Coefficient d'augmentation des coûts =				7.441477		
Coût de l'élève formé =				29.76591		

Il en ressort donc que, dans cette commune, l'enseignement secondaire a un niveau de rendement interne faible (13.44%). Des 37 élèves qui sont entrés en NS1 en 2024-2025, 2 (5.41%) obtiendront leur diplôme de fin d'études dans les quatre (4 ans) prévus, soit à la fin de l'année scolaire 2028-2029. Puis, après avoir pris en compte les cas de redoublement, ils seront un total de 10 élèves (27.03%) de la cohorte à boucler le cycle en 2032-2033.

1.2. Qualité de l'éducation dispensée

Dans cette commune, l'enseignement au niveau du secondaire est dispensé par un effectif de 41 enseignants dont 4 femmes (9.76%); seulement 39.02% d'entre eux sont nommés par l'État. Il convient toutefois de souligner que la majorité des enseignants au secondaire travaillent à temps partiel dans plusieurs écoles à la fois. Ainsi, le nombre d'enseignants mentionné ici est complètement sur-évalué; car bon nombre d'entre eux sont comptés plus d'une fois. À titre purement indicatif, leur répartition se fait comme suit par réseau d'écoles :

Tableau 8 : Répartition des enseignants par école

École	# d'enseignants	# de femmes	Enseignants nommés par l'État
Catholique	20	1	0
Public	21	3	16
Ensemble	41	4	16

Leurs profils de formation sont très variés suivant l'école considérée. Certains enseignants proviennent de l'École Normale Supérieure (ENS) ou des Facultés de Sciences de l'Éducation; tandis que d'autres n'ont reçu aucune formation pédagogique comme le fait ressortir la figure 2.

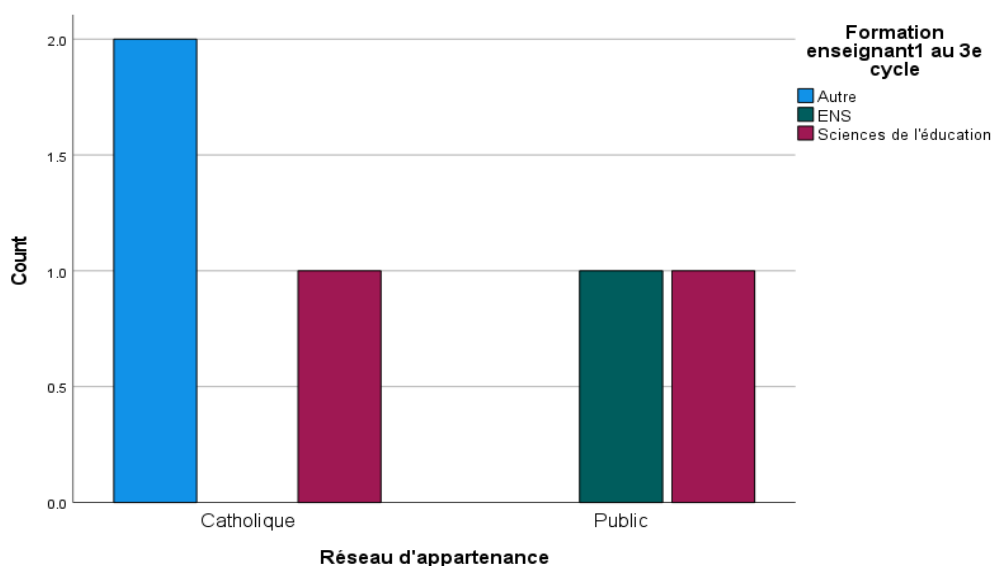


Figure 2 : Répartition des enseignants par réseau et selon leurs profils de formation professionnelle

Ce sont des enseignants qui travaillent surtout à temps partiel dans des écoles. Très souvent, on les retrouve donnant des cours dans différents établissements où ils sont rémunérés par heure

de travail. Cela rend alors assez difficile dans une étude du genre d'établir avec précision leurs salaires mensuels qui sont plutôt cumulatifs et dépendants du nombre d'heures de cours qu'ils fournissent ainsi que du tarif horaire selon lequel ils sont payés. Toutefois, à titre indicatif et selon les informations recueillies, il ressort que, partiellement, leurs salaires mensuels moyens varient considérablement suivant le réseau d'écoles considéré, de 8 000 gourdes à 20 550 gourdes.

Tableau 9 : Répartition des salaires mensuels moyens par réseau d'écoles

École	Salaire mensuel moyen
Catholique	8000
Public	20550
Ensemble	13020

1.2.1. Organisation pédagogique

Dans la commune de Vallières, au niveau du secondaire, les conditions d'accueil des élèves semblent plus ou moins acceptables. On trouve en moyenne 12 élèves par salle de classe et 3.75 m² par élève, comme le montre le tableau 10.

Tableau 10 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune

Réseau d'écoles	# salle classe	# de m ²	Nbre élève	# m ² /élève	Ratio élèves/ salle	# m ² / salle
Catholique	5	192.20	65	2.96	13	38.44
Public	6	306.60	68	5.11	11	51.10
Ensemble	11	498.80	133	3.75	12	45.35

En résumé, on peut dire que l'offre scolaire au niveau du secondaire est assez coûteuse pour les parents et les élèves, et de qualité modérée; les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour diagnostiquer cette offre se présentant comme suit :

Tableau 11 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 3.62% Taux net de scolarisation = 1.05%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	NS1 = 72672.79 gourdes NS2 = 72672.79 gourdes NS3 = 72672.79 gourdes NS4 = 72672.79 gourdes 89.10% de ces coûts sont pris en charge par les familles.
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	NS1 = 65500 gourdes NS2 = 65500 gourdes NS3 = 65500 gourdes NS4 = 65500 gourdes
Taux de promotion	Taux de promotion en NS1 = 100% Taux de promotion en NS2 = 97% Taux de promotion en NS3 = 90%

	Taux de promotion en NS4 = 6%
Taux de redoublement	Taux de redoublement en NS1 = 0% Taux de redoublement en NS2 = 3% Taux de redoublement en NS3 = 10% Taux de redoublement en NS4 = 94%
Taux d'abandon	Taux d'abandon en NS1 = 0% Taux d'abandon en NS2 = 0% Taux d'abandon en NS3 = 0% Taux d'abandon en NS4 = 0%
Rendement interne du réseau d'écoles à Vallières	13.44%
Rapport élève/salle de classe	12 élèves
Nombre d'enseignants	41
Pourcentage de femmes	9.76%
% enseignants nommés par l'État	31.02%
% de maîtres qualifiés	60%
Ratio moyen m ² /élève	3.75 m ²
% d'élèves sans manuels	60%
Taille moyenne des établissements	67 élèves
Salaire moyen mensuel d'un enseignant	Partiellement, 8000 gourdes dans le public et 20550 gourdes dans le privé

II. Analyse démographique

Nous avons vu dans la carte scolaire préscolaire et fondamentale, partie A de ce document, que la population de la commune de Vallières croît suivant un taux moyen annuel de 1.35%, selon les estimations et projections de l'IHSI. Cela signifie donc qu'il y aura, dans les années à venir, de nouveaux enfants à accueillir tant au niveau du fondamental qu'au niveau du secondaire. Le tableau 12 montre l'évolution de la population scolarisable jusqu'en 2028.

Tableau 12 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
15	553	557	561	565	569
16	548	552	556	560	564
17	543	547	550	554	559
18	539	542	546	550	553
15-18	2183	2198	2213	2228	2244

À ces données démographiques qui indiquent les effectifs d'enfants qu'il faudra se préparer à accueillir en classe (en NS1), il faut ajouter les effectifs d'élèves qui boucleront régulièrement la 9^e Année Fondamentale avec succès et tenir compte du même coup de ceux qui redoubleront les classes, comme c'est le cas présentement.

De plus, en considérant le fait que l'âge officiel d'admission au secondaire en Haïti est de 15 ans, il ressort que le même phénomène d'élèves sur-âgés qui s'est développé au niveau du fondamental s'est poursuivi et renforcé au niveau du secondaire. Les calculs ont montré qu'aucun enfant âgé de 15 ans n'a été admis en 1^{er} année du secondaire (NS1) en 2024-2025 dans la commune de Vallières. Cela signifie donc qu'il resterait 100% d'enfants de cette population scolarisable à admettre en NS1 pendant les cinq (5) prochaines années si l'on veut progresser à coup sûr vers l'objectif de 100% à atteindre en 2030.

Il faudrait donc admettre annuellement 25% de cette population pour pouvoir atteindre l'objectif de 100% en 2028-2029. La progression du taux d'admission en NS1 et de l'effectif des nouveaux élèves à accueillir devra se faire alors comme suit :

Tableau 13 : Estimation et projection des enfants à admettre en NS1

Année	Population de 15 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2024-2025	553	0	0
2025-2026	557	0.25	139
2026-2027	561	0.50	281
2027-2028	565	0.75	424
2028-2029	569	1	569

III. Propositions de réorganisation de l'offre scolaire au secondaire à Vallières

Pour pouvoir accueillir les effectifs d'enfants susmentionnés, il s'avérera nécessaire d'intervenir sur l'offre scolaire existante de triple manière : en redéfinissant les aires de recrutement des écoles de façon à rendre acceptable le temps de marche des élèves, en renforçant la qualité des infrastructures d'accueil des écoles existantes et en implantant de nouvelles écoles secondaires publiques (des lycées) dans des endroits stratégiques où il n'y en a pas encore.

On a vu dans les pages précédentes que les écoles secondaires se trouvent réparties dans la ville de Vallières et la 1^{re} section Trois Palmistes. Ces écoles admettent des élèves qui viennent de différents endroits dans cette commune comme le montre la figure 3 présentant, en forme circulaire, leurs aires de recrutement actuelles.

AIRES ACTUELLES DE RECRUTEMENT DES ÉCOLES SECONDAIRES DANS LA COMMUNE DE VALLIÈRES



Figure 3 : Aires actuelles de recrutement des écoles secondaires dans la commune de Vallières

En effet, cette image fait très bien ressortir comment les aires de recrutement de ces écoles secondaires se recoupent; c'est-à-dire qu'elles tirent leurs effectifs d'élèves dans presque les mêmes localités. Il y a donc lieu d'y mettre de l'ordre.

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités de maximiser l'offre scolaire au niveau local et de la rendre adéquate par rapport à la demande scolaire exprimée ou incitée, au regard des objectifs poursuivis. Tenant compte de ces propositions de réorganisation de l'offre publique au niveau du secondaire, il y aura donc lieu de penser former et recruter de nouveaux personnels enseignants et non enseignants, mettre à niveau ceux qui n'ont pas encore les profils professionnels requis et cesser en même temps d'en recruter de nouveaux non formés.

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école secondaire. Cela passera non seulement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays comme indiqué au point 3.4 mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement dans la mesure du possible.

Pour finir, comme dans les lycées seuls les salaires des enseignants et des directeurs avec le personnel administratif sont présentement pris en charge par l'État et que toute la balance des

coûts payés par élève (89.10%) est assumée par les familles, dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au secondaire, nous proposons que l'État s'organise pour financer l'intégralité des coûts (scolarité, matériels scolaires, uniformes et cantine) dans l'ensemble des lycées qui seront mis en place dans la commune de Vallières en leur allouant le budget nécessaire par élève.

Méthodologie appliquée

MÉRISIER, G.-G. (2016). Méthodologie simplifiée de préparation de cartes scolaires, EPT-BID.

Les Annexes

Annexe I : Répertoire des écoles de la commune de Vallières

Annexe II : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle